

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1250

Lyon 9e - Cession par la Ville de Lyon d'un tènement à la Société Noaho - 70 rue des Docteurs  
Cordier - EI 09256 - Numéros d'inventaire 09256 A 000 et 09256 T 001

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur :** Mme GAY Nicole

## SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1250 - LYON 9E - CESSION PAR LA VILLE DE LYON D'UN TENEMENT A LA SOCIETE NOAHO - 70 RUE DES DOCTEURS CORDIER - EI 09256 - NUMEROS D'INVENTAIRE 09256 A 000 ET 09256 T 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un terrain communal, cadastré CX 157, sis 70 rue des Docteurs Cordier à Lyon 9<sup>e</sup>, d'une superficie de 2 782 m<sup>2</sup> sur lequel sont édifiées des constructions constituant l'ancien Centre Social de Saint Rambert.

Ce bien a accueilli les activités du Centre Social de Saint Rambert pendant de nombreuses années avant de devenir vacant suite à leur relocalisation. La conservation de ce bien dans le patrimoine communal ne présentant désormais plus aucun intérêt et dans l'objectif d'une valorisation de son parc immobilier, la Ville de Lyon a engagé des démarches en vue de la vente de ce bien.

Ainsi, un dossier de consultation a été élaboré en vue de la cession et des mesures de publicité ont été effectuées. Après un examen attentif des différentes propositions remises au titre de cette consultation, il apparaît que l'offre d'achat formulée par la société NOAHO, pour un montant de 1 294 700 €, conforme à l'avis de France Domaine n° 2015-389V1213 en date du 20 mai 2015, compte tenu du montant des travaux de désamiantage et de démolition pris en charge par la Société NOAHO, est la plus intéressante au vu de son programme de construction de logements de 2 354 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher, dont 718 m<sup>2</sup> pour du locatif social et 1 636 m<sup>2</sup> pour de l'accession libre.

En sus du prix, l'acquéreur s'acquittera des frais liés à l'établissement de l'acte notarié.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'approuver la cession du tènement communal susvisé à la société NOAHO au prix de 1 294 700 € telles que les conditions figurent dans le compromis de vente joint au présent rapport.

Il est rappelé que pour permettre la cession en cause, la parcelle cadastrée CX 157 a été déclassée du domaine public par délibération n° 2015/1153 en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 suite à sa désaffectation par arrêté du 5 mai 2015.

Vu la délibération n° 2015/1153 du 1<sup>er</sup> juin 2015 ;

Vu ledit compromis de vente ;

Vu l'avis de France Domaine en date du 20 mai 2015 ;

M. le Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement ayant été consulté le 4 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1. La cession du tènement communal sis 70 rue des Docteurs Cordier à Lyon 9<sup>e</sup> au prix de 1 294 700 € par la Ville de Lyon à la société NOAHO est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis de vente aux conditions précitées ainsi que tout document y afférent.

3. La prévision de la recette sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01 de l'opération FONCESSI du programme foncier VDL.

4. La réalisation de la recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 020 de l'opération FONCESSI du programme FONCIERVDL.

5. La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14 :

N° d'inventaire	Désignation	Superficie cédée m <sup>2</sup>	Superficie totale EI m <sup>2</sup>	Compte nature	Montant €
09256A000	Bâtiment	298,92	298,92	2115	100 000,00
09256T001	Terrain communal	2 782,00	2 782,00	2115	1 194 700,00

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY